

Le Conseil municipal de Shannon a tenu une séance ordinaire au Centre communautaire de Shannon le lundi 3 mars 2014 à 19h30 en conformité avec le Code municipal du Québec.

Sont présents : Francine Girard  
Claude Lacroix  
Mario Lemire  
Bruno Martel  
Mike-James Noonan  
Stéphane Hamel

Absent : Clive Kiley

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Claude Lacroix.

Le Directeur général, Hugo Lépine et l'adjointe au Greffe, Diane Brûlé sont également présents.

### **1) Adoption de l'ordre du jour**

61-03-14 Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Bruno Martel *QUE* l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **2) Adoption des procès-verbaux**

#### **2.1 Séance régulière du 3 février 2014**

62-03-14 Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Mario Lemire, *APPUYÉ* par la conseillère Francine Girard *QUE* le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014 soit adopté.

#### **2.2 Séance extraordinaire du 17 février 2014**

63-03-14 Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Mario Lemire, *APPUYÉ* par le conseiller Mike-James Noonan, *QUE* le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 février 2014 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **2.3 Dépôt – Procès-verbal de correction de la résolution 28-02-14**

DÉPÔT **PROCÈS-VERBAL** de correction de la résolution numéro 28-02-14 autorisant de faire la demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec pour l'implantation d'un séquestrant visant à éliminer la coloration du manganèse dans l'eau potable de l'aqueduc municipal Shannon;.

Une erreur s'est glissée malencontreusement dans la désignation du responsable d'effectuer la demande et du responsable du suivi du dossier.

Le présent procès-verbal vise à corriger cette situation conformément à l'article 202.1 du *Code municipal du Québec*.

### **DÉCLARATION**

Je, soussigné, Me Hugo Lépine, Directeur général et Secrétaire-trésorier, modifie, par le présent procès-verbal de correction, le procès-verbal de la séance régulière du lundi, le 3 février 2014 et plus particulièrement, la résolution numéro 28-02-14 de manière à remplacer le libellé suivant :

« *QUE* le Conseil municipal mandate la firme *Aquatech société de gestion de l'eau Inc.* afin qu'elle adresse au Ministère du Développement durable et de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec une demande de certificat d'autorisation pour l'implantation d'un séquestrant visant à éliminer la coloration du manganèse dans l'eau potable de l'aqueduc municipal de Shannon. »

« *QUE* Pierre Bédard, Directeur des Travaux publics, agisse en tant que responsable dans ce dossier ».

Le présent procès-verbal de correction entre en vigueur à compter de sa signature.

### **3) Urbanisme**

#### **3.1 Rapport des permis et certificats du mois de février 2014**

DÉPÔT

Le rapport des permis et certificats du mois de février 2014 a été déposé et reconnu par le Conseil.

#### **3.2 Adoption du premier projet - Règlement 468 modifiant le Règlement de construction afin de préciser les normes de protection contre les incendies pour la construction de bâtiments adjacents ou intégrés à un bâtiment principal relatives aux murs coupe-feu – détermination de l'échéancier d'adoption – détermination de la date de consultation publique**

64-03-14

*CONSIDÉRANT* le *Règlement sur la construction* (349) adopté le 25 janvier 2011 ;

*CONSIDÉRANT* le premier projet de règlement 468 modifiant le *Règlement sur la construction* (349) afin de préciser les normes de protection contre les incendies pour la construction de bâtiments adjacents ou intégrés à un bâtiment principal, relatives aux murs coupe-feu ;

*CONSIDÉRANT QU'*un avis de motion a été préalablement donné à la séance de ce Conseil tenue le 3 février 2014 ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Bruno Martel ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal adopte, tel que déposé, le 1<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 468 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;

*QUE* le Conseil municipal adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

*ET QUE* l'assemblée publique de consultation soit fixée pour le 5 mai 2014 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

#### **3.3 Adoption - Règlement 469 modifiant le Règlement sur le stationnement**

RÈGLEMENT  
NUMÉRO 469

*CONSIDÉRANT QU'*un avis de motion de ce Règlement a été préalablement donné à la séance de ce Conseil le 3 février 2014 ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Bruno Martel ;

*QUE* le Règlement numéro 469 modifiant le *Règlement sur le stationnement* (413) est adopté, tel que déposé au Conseil, comme s'il était ici au long récité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3.4 Adoption du premier projet - Règlement 471 modifiant le Règlement (352) sur le zonage afin de permettre l'usage récréatif intensif dans certaines zones - détermination de l'échéancier d'adoption – détermination de la date de consultation publique**

65-03-14

*CONSIDÉRANT* le *Règlement sur le zonage (352)* adopté le 25 janvier 2011 ;

*CONSIDÉRANT* le premier projet de règlement 471 modifiant le *Règlement sur le zonage (352)* afin de permettre l'usage récréatif intensif dans certaines zones ;

*CONSIDÉRANT QU'*un avis de motion a été préalablement donné à la séance de ce Conseil tenue le 3 février 2014 ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Mike-James Noonan, *APPUYÉ* par le conseiller Bruno Martel ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal adopte, tel que déposé, le 1<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 471 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;

*QUE* le Conseil municipal adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

*ET QUE* l'assemblée publique de consultation soit fixée pour le 5 mai 2014 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.5 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale PIIA14-015 concernant les condos Saint-Patrick – Prise en considération de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme**

66-03-14

*CONSIDÉRANT* le *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) (341)* ;

*CONSIDÉRANT* la demande de PIIA14-015 déposée par monsieur Norman McKinley de l'entreprise Groupe S.C. McKinley Inc., propriétaire du lot 4 955 989 situé au 53 à 65, chemin Saint-Patrick, zone C-36 ;

*CONSIDÉRANT QUE* cette demande vise à modifier le PIIA de manière à soustraire les stationnements intérieurs pour les remplacer par des unités de condos ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal l'acceptation de la présente demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

*EN CONSÉQUENCE*,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*APPUYÉ* par la conseillère Francine Girard ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA14-015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.6 Règlement 473 modifiant le Règlement de zonage (352) afin de préciser les normes d'implantation de certains ouvrages et de modifier les grilles de spécifications ainsi que les limites de certaines zones**

AVIS DE  
MOTION

*AVIS DE MOTION* est donné par la présente par le conseiller Stéphane Hamel qu'il proposera pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement 473 intitulé :

**« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (352) AFIN DE PRÉCISER LES NORMES D'IMPLANTATION DE CERTAINS OUVRAGES ET DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS AINSI QUE LES LIMITES DE CERTAINES ZONES »**

**4) Travaux publics**

**4.1 Voirie**

**4.1.1 Rejet de l'ensemble des soumissions de l'appel d'offres AO14-270, pour la fourniture et la pose de couvre-plancher pour le centre communautaire**

67-03-14

*CONSIDÉRANT* l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

*CONSIDÉRANT* l'estimation préalable du prix pour la fourniture et l'installation d'un couvre-plancher au Centre communautaire de Shannon de 20 500 \$ (plus taxes) ;

*CONSIDÉRANT* l'appel d'offres AO14-270 lancé sur invitation le 18 février 2014 ;

*CONSIDÉRANT QUE* suite aux trois (3) invitations, deux (2) entreprises ont déposé des soumissions, soit :

Tapitec Québec	16 995 \$ (plus taxes)
Couvre-Plancher Pelletier	26 800 \$ (plus taxes)

*CONSIDÉRANT QUE* l'ensemble des soumissions ne sont pas conformes aux spécifications techniques ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Francine Girard. *APPUYÉ* par le conseiller Mario Martel ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal rejette, tel que déposé, l'ensemble des soumissions pour la fourniture et la pose d'un couvre-plancher au centre communautaire ;

*ET QUE* le Conseil autorise le Directeur des Travaux publics, M. Pierre Bédard, à procéder à un nouvel appel d'offres et aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.2 Parcs**

Le conseiller Claude Lacroix informe les citoyens que les infrastructures pour les parcs des rues Hodgson et Barry et pour le parc thématique pour adultes sont en processus de construction. Le début de leur installation est prévue pour le début du mois de juin.

### 4.3 Aqueducs et égouts

#### 4.3.1 Adjudication d'un contrat à CIMA+, au montant de 14 350\$, plus taxes, pour la réalisation d'une étude technico-économique relative à la construction d'une usine de filtration de l'eau

68-03-14

*CONSIDÉRANT* les articles 934 et suivants du *Code municipal du Québec* ;

*CONSIDÉRANT* la *Politique de gestion contractuelle* ;

*CONSIDÉRANT* le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 ;

*CONSIDÉRANT QUE* ce projet sera assujéti aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

*CONSIDÉRANT* le souhait de la Municipalité d'orienter son choix sur une technologie éprouvée basée sur une étude du manganèse dans l'eau potable distribuée dans la Municipalité ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'offre de services professionnels de la firme CIMA+ vise à réaliser une étude technico-économique portant sur différentes technologies ou systèmes d'enlèvement du manganèse dans l'eau potable;

*CONSIDÉRANT* le tarif nettement préférentiel et avantageux offert par la firme CIMA+ pour la réalisation d'une étude relative à la construction d'une usine de filtration de l'eau ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Francine Girard, *APPUYÉ* par le conseiller Mike-James Noonan ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal octroie un contrat à la firme CIMA+, au montant de 14 350 \$ plus taxes, pour la réalisation d'une étude technico-économique relative à la construction d'une usine de filtration de l'eau ;

*QU'*une dispense des formalités administratives prévues à la *Politique de gestion contractuelle*, pour les contrats de 10 000\$ à 25 000\$, soit autorisée uniquement aux fins de la présente résolution ;

*ET QUE* Clive Kiley, Maire ou Claude Lacroix, Maire suppléant et Hugo Lépine ou Pierre Bédard, Directeur des Travaux publics, soient autorisés à signer tout document afférent pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5) Loisirs et événements spéciaux

### 5.1 Loisirs

Le conseiller Mike-James Noonan demande à ce qu'un filet de protection soit installé autour de la patinoire. Le conseiller Claude Lacroix confirme que ce sera fait dès que possible.

### 5.2 Événements spéciaux

Le conseiller Stéphane Hamel fait un bilan très positif de la Fête des enfants tenue en février. Il souhaite refaire cette activité deux fois par année. Il précise que sa compagnie a prêté l'équipement gratuitement.

**6) Sécurité publique et Incendies**

Le conseiller Bruno Martel fait un résumé des dernières activités du Service des incendies.

**7) Environnement et hygiène du milieu****7.1 Gestion des matières résiduelles**

Le conseiller Mario Lemire signale qu'une rencontre d'évaluation de la dernière saison de cueillette des boues de fosses septiques aura lieu dans le mois qui vient.

**7.2 Conseil de bassin versant**

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

**8) Culture et vie communautaire**

Le conseiller remercie le travail des deux employées de la bibliothèque qui ont prêté main forte au Service des Finances et du Greffe.

Il déclare que la bibliothèque compte maintenant 2001 membres. Il remercie les bénévoles pour leur contribution dans le mois de février, soit 108 heures. Il a eu 1148 emprunts de livre. Le club de lecture « Livromanie » compte maintenant 46 participants.

**9) Enjeux régionaux et métropolitains**

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

**10) Correspondance – dépôt de la liste du mois de mars 2014**

DÉPÔT

La liste des correspondances reçues durant le mois de février 2014 a été déposée et reconnue par le Conseil.

**11) Comptes du mois de février 2014 – dépôt et autorisation de paiement**

69-03-14

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Francine Girard, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire *QUE* les comptes suivants soient payés (sauf la facture Éko Shannon 508 - 1001.22\$ qui a été annulée et retirée de cette liste)

9082-5993 Québec Inc. (Chef Mario Martel)	Facture finale - buffet au Winterfest	549.87\$
Archambault	livres - biblio	707.98\$
Acier Leroux Inc.	fournitures - aqueduc	546.13\$
Acklands Grainger	équipement - incendies	995.35\$
Adsum	publicité - Winterfest	671.45\$
André Gilles Paulin	sécurité - WinterFest	1 140.00\$
Antoine Lemire	DJ - Ice Braker Party - Winterfest	1 300.00\$
Aquatech	honoraires professionnels - aqueduc	1 298.43\$
Armtec	tuyaux - voirie	1 918.08\$
Association des Bibliothèques	cotisation 2014 - biblio	382.95\$
Association Chasse & Pêche Catshalac	subvention - résolution 29-02-2014	1 000.00\$
Association des Chefs Incendies	cotisation membre	264.44\$
Atco Structures & Logistics	location - roulotte	459.90\$
Atelier mécanique Lapointe	entretien - véhicules	579.89\$
Bell Canada	service téléphonique (deux mois)	5 123.44\$
Bell Mobilité	cellulaires	505.61\$
Benoit Lincourt	achat de propane pour Winterfest	149.41\$
Boivin & Gauvin	pièces - vanne de borne fontaine	703.65\$
Brigitte Olivier	remboursement - km. - achat fourniture pour biblio	43.65\$
BZ Technologies	honoraires professionnels - téléphonie	195.46\$

69-03-14

Camions Freightliner Québec Inc.	réparations - camion	538.38\$
CamTrac Bernières	pièces pour souffleur Kubota	4 451.18\$
Canac Marquis Grenier	propane zamboni-fournit./pièces voirie, garage, etc	1 044.68\$
Capitale en Fête	génératrice pour WinterFest	709.49\$
Carrefour Action Municipale et famille	colloque 2014 -Isabelle Michaud & Francine Girard	605.02\$
Catholic Women's League of Shannon	Subv. 2014 Ligue et les Shannon Irish Dancers	5 500.00\$
Centre de la Famille Valcartier	subvention pour 2014	35 000.00\$
Centre de Téléphone Mobile	réparations - incendies	224.20\$
Centre Mécanique Shannon	entretien - camions	764.86\$
CEV	inscription au serveur Brightsign	143.72\$
Cima	calendrier d'échantillonnage	258.69\$
Clément Bédard Inc.	réparations - portes du garage municipal	3 128.50\$
Clive Kiley	Remb. - kilométrage - stationnement - formation	298.33\$
CNH Capital	achat de tracteur bidirectionnel - fin de contrat	43 000.00\$
Cogeco Diffusion Inc.	honoraires professionnels - Winterfest CJMF-FM	212.70\$
Concepts Gingras	toilettes des parcs	247.20\$
CopieExpress	comptes de taxes	1 056.62\$
Cyr Ouellet	remboursement - kilométrage et stationnement/tip	54.00\$
Custom Impression	WinterFest	143.73\$
Dale Feeney	honoraires professionnels - janvier et février	9 125.00\$
Défilé de la St-Patrick de Québec	Parade - inscription et subvention	1 675.00\$
Distribution LFP Prévost Inc.	lait et crème - chalet et bureau municipal	218.00\$
Dominic April	Hon. professionnels - site du trapper - Winterfest	250.00\$
Doyon & Fils Inc.	achat de fournitures pour WinterFest	196.54\$
DPOC - Neopost Canada	achat de timbres pour la timbreuse	2 500.00\$
Elaine Neville	achat de sacs de dépôts/kilométrage/fournitures	81.28\$
E.B.Q.M.	photocopieur	522.01\$
Entreprises Vimoe	sable pour les stationnements	275.94\$
Équipements LAV	location - propane pour WinterFest	1 162.96\$
Fleuriste Flora-Gi Enr.	remerciements - Mun. St-Gabriel-de-Valcartier	149.47\$
Fonds Informations sur le territoire	avis de mutations	28.00\$
F. Dufresne (Eko)	essence	180.26\$
Gabrielle McBain	World Championship Irish Dancing2014- subvention	2 000.00\$
Garage René Bertrand	transport de notre Kubota à Trudel Piché	172.46\$
Gestion Jocelyn Demers	pour la génératrice - poste 25 - base	2 701.91\$
G.L.P. Paysagistes Inc.	honoraires professionnels - déneigement	1 345.21\$
Groupe Ultima	assurances pour 2014	69 332.00\$
Hewitt Équipement	entretien de notre Caterpillar - voirie	847.38\$
H/G Électrique	Hon. professionnels - Poste 25 sur base et édifices	8 429.17\$
Hydro-Québec	éclairage, édifices, etc.	21 027.51\$
Impressions Borgia Inc.	Hon. prof.-Shannon Express - février	6 827.57\$
Imprimerie Nicober Inc.	Envelop. pamphlets, eau, etc. Kiosk Salon/calendriers	7 266.42\$
Jean-Paul Côté	produits pour nos puits	369.07\$
Laboratoire de Canalisations (LCS) Inc.	honoraires professionnels - eau	182.81\$
Latulippe	achat de bottes pour la voirie	431.53\$
L'Heureux Inc.	produits pour machine au chalet	1 433.05\$
Librairie la liberté	livres - biblio	34.60\$
Lindsay Roach	Remb. - k/m- parcs & récréation/Salon, etc..	175.73\$
Location Bleu Pélican	location - camion pour Salon Habitation	131.47\$
Maison Anglaise	livres - biblio	234.68\$
Mario Lemire	remboursement - dépenses - Winterfest	277.73\$
Marlène Deslauriers	repas - Salon Habitation	13.48\$
Martin Poulin	Hon. prof.- déneigement des toits de bâtiments	1 322.21\$
Maxxam Analytique Inc.	honoraires professionnels - analyses eau	1 316.75\$
Mercier Films Inc.	achat de films - biblio	38.44\$
Merrill Allard Inc.	essence	7 339.32\$
M.G. Service	location surfaceuse - zamboni	2 727.50\$
Michel Filion, relieur	réparations - livres	637.66\$
Mini Général Hydraulique Inc.	réparations - kubota	397.81\$
Ministre des finances et de l'Économie	demande de C.A. - dossier eau	1 106.00\$
Ministre des finances et de l'Économie	Ress. Nat. - Faune - loyer avril 2014-mars 2015	465.65\$
MRC La Jacques-Cartier	quotes-parts 2014	153 806.00\$
Municipal World	abonnement	36.70\$
Murray Promotions	fournitures pour Winterfest	1 828.10\$
Net Plus	contrat - février	2 529.45\$
Normand Légaré	Remb.- achats -Salon Habitation (TV et tapis, etc.)	3 223.59\$

Ordre des urbanistes du Québec	cotisation - Francois Bissonnette	372.23\$
Orizon Mobile	nouveaux téléphones cellulaires	2 643.23\$
Orizon Mobile	systèmes de communications	712.94\$
P. Aubut Inc.	clés pour les édifices	163.27\$
Pagenet	pagettes	11.38\$
Patates Plus	repas - caucus, bureau, incendies	146.60\$
Pièces d'autos Guill	pièces pour les tracteurs	577.35\$
Pierre Cossette	achats pour la télévision communautaire	383.55\$
Pierre Lepagne	remboursement - chien - SPA	107.00\$
Pierre-Olivier Garant	honoraires professionnels "The Hoaxers" - Winterfest	1 000.00\$
Pierre Robitaille	Hon. professionnels - Winterfest - service trois snow	2 586.94\$
Pneus Bélisle	réparations des pneus	222.07\$
Postes Canada	publicité - Winterfest et Shannon Express	568.94\$
Produits Sanitaires MG	fournitures pour édifices, sacs à chiens, sel -trottoirs, etc.	2 784.06\$
Produits Sany Inc.	produits pour nettoyage - édifices	383.26\$
Productions Upendo	spectacle pour les enfants	1 033.49\$
Propane MM	propane - chalet	661.24\$
Raymond Robitaille Excavation Inc.	premier versement - déneigement 2014	86 900.43\$
Receveur Général of Canada	Renouv. autorisation de radiocommunication - incendies	1 245.00\$
Receveur Général of Canada	Hon. prof. - traitements des eaux usagés - bureau	44.38\$
Référence Solutions	honoraires professionnels - aide technique	145.70\$
Renaud-Bray	livres - biblio	672.42\$
Réseau biblio Capitale-Nationale	services et support annuel	33 743.79\$
Réseau de Transport de la Capitale	contrat - autobus - janvier et février	62 555.58\$
Revenu Québec	DAS - PP 5_7	37 625.30\$
Robin Averill	chanteur -déjeuner - Winterfest	2 100.00\$
Rona - Quincaillerie Durand	fournitures pour les par cet propane pour zamboni	439.12\$
R.P.M. Audio	équipement pour Winterfest	402.41\$
Sancovac	honoraires professionnels - trou d'homme sur base	1 426.08\$
Shannon Historical Society	subvention 2014	2 500.00\$
Shannon Senior Citizens	subvention 2014 L'Age d'or	2 500.00\$
Shannon Vision	téléphonie	46.70\$
Shred-it	service déchiquetage mensuel	119.52\$
Signalisation Lévis	pièces pour les enseignes	241.45\$
Société P. Grand Maison & Fils 2006	Hon. prof. - Expo Habitation-	1 610.62\$
Société de l'ass. automobile Québec	Immatriculations/camions, pour voirie/parcs/incendies	13 514.59\$
Solotech Inc.	équipement pour Winterfest	1 523.42\$
Soudure Expert Gaudreau Inc.	réparation - pièces de tracteur - Kubota	546.13\$
Spécialiste du Stylo	Fournitures bureau/voirie/incendies/biblio/Salon-Habitat	3 041.44\$
Studio Graphique	conception graphique - Winterfest	3 196.44\$
Sushi Extra	honoraires professionnels - WinterFest	1 149.75\$
Steve Charbonneau	meuble - Salon Habitation	1 782.11\$
Talbot Équipement Ltée	pièces - voirie	445.77\$
TechnoFeu	frais de Dicom	62.69\$
Telus	téléphones cellulaires	98.37\$
Trafic Contrôle F.M. Inc.	travaux d'électricité-éclairage public	1 144.72\$
Turcotte 1989 Inc.	contrat/entretien-réservoir+puits+surpr.-Maple/pièces	3 901.40\$
Unicoop Coop Agricole	travaux et pièces pour versatile	5 631.32\$
United Rentals	location nacelle pour Winterfest et propane pour zamboni	1 554.59\$
William Caron	Ice Braker Party - sécurité - Winterfest	1 400.00\$
Vanessa Paquet-Labbé	remboursement - achats de Winterfest et kilométrage	599.32\$
Visa - Stéphane Vachon (voirie)	achats pour les parcs et voirie	830.72\$
Visa - Vanessa Paquet-Labbé (act.cult.)	achats -Winterfest, activités culturels, etc..	2 877.80\$
Visa - Hugo Lépine (administration)	café, abonnements, etc.	1 420.71\$
Visa - Cyr Ouellet (incendies)	batteries, mises à jour, achats pour incendies	343.15\$
Voltec	entretien du réseau d'éclairage public	1 283.41\$
Yannick Gauthier	manuel de sécurité nautique - incendies	35.00\$
<b>Total</b>		<b>727 349.31\$</b>

**12) Organisation administrative**

- 12.1** Règlement 472 modifiant de nouveau le Règlement (405) sur les règles de fonctionnement des séances du Conseil;

AVIS DE  
MOTION

*AVIS DE MOTION* est donné par la présente par le conseiller Mike-James Noonan qu'il proposera pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement 472 intitulé :

**« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL (405) »**

- 12.2** **Modification de la résolution 183-12-2013 concernant la date de la séance régulière du mois d'avril 2014;**

70-03-14

*CONSIDÉRANT QUE* la Municipalité est régie par le *Code municipal du Québec* ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'article 148 du *Code municipal du Québec* stipule que le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile, un calendrier de ses séances publiques ordinaires pour l'année ;

*CONSIDÉRANT* la résolution 183-12-2013 fixant la date des séances publiques du Conseil municipal de Shannon pour 2014 ;

*CONSIDÉRANT* l'imminence de la tenue des élections provinciales ;

*EN CONSÉQUENCE*, Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bruno Martel, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal reporte la date de la séance publique ordinaire du 7 avril 2014, au mardi 8 avril 2014 ;

*ET QU'*un avis public de cette décision soit donné dans le plus court délai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13) Finances et Greffe**

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

**14) Varia et déclarations des conseillers**

- 14.1** **Félicitations aux employés du service des Finances et du Greffe pour les efforts supplémentaires récents**

MOTION DE  
FÉLICITATIONS

De la part des membres du Conseil municipal et du Maire, le conseiller Mike-James Noonan présente une Motion de félicitations aux employés du service des Finances et du Greffe et de la bibliothèque pour les efforts supplémentaires récents.

- 14.2** **Félicitations aux organisateurs et bénévoles de la Fête des enfants;**

MOTION DE  
FÉLICITATIONS

De la part des membres du Conseil municipal et du Maire, le conseiller Bruno Martel présente une Motion de félicitations aux organisateurs et bénévoles de la Fête des enfants.

**14.3 Appui à l'Union des municipalités du Québec concernant les Fonds Chantiers Canada et le Programme de remboursement de la taxe sur l'essence;**

71-03-14

*CONSIDÉRANT QUE* la réhabilitation des infrastructures municipales est fondamentale pour la prospérité du Québec et du Canada et constitue un défi tripartite des gouvernements fédéral, provincial et municipal ;

*CONSIDÉRANT QUE* les municipalités québécoises ont été des partenaires de premier plan dans la relance économique du Canada en mettant en œuvre des centaines de projets d'infrastructures ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'étude de l'UMQ sur l'état des infrastructures municipales au Québec réalisée par les firmes Deloitte et E&B Data démontre des besoins majeurs qui nécessitent des investissements de plus de 2 G\$ supplémentaires au niveau actuel ;

*CONSIDÉRANT QUE* le gouvernement du Canada a annoncé dans son budget 2013-2014 un nouveau plan d'infrastructure à long terme doté de 47 G\$ à titre de nouveaux fonds pour les infrastructures nationales, provinciales et locales ;

*CONSIDÉRANT QUE* ce plan d'infrastructure à long terme permet aux municipalités québécoises de bénéficier d'un support financier indispensable dans un contexte où celles-ci assument déjà 76 % des investissements ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'UMQ réclame un élargissement des infrastructures admissibles aux programmes de financement des infrastructures puisque les municipalités sont des gouvernements de proximité imputables et responsables des priorités et des besoins sur leurs territoires ;

*CONSIDÉRANT QUE* le gouvernement du Canada a récemment annoncé le retrait des infrastructures sportives, culturelles et de loisir aux critères d'admissibilité du Fonds Chantiers Canada ;

*CONSIDÉRANT QUE* le gouvernement du Québec impose aussi des restrictions aux municipalités dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence qui rendent inadmissibles les projets d'infrastructures sportives, culturelles et de loisir ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Francine Girard, *APPUYÉ* par le conseiller Mike-James Noonan ;

*QUE* le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

*QUE* le Conseil municipal appuie les démarches prises par l'UMQ qui visent à :

- réitérer au gouvernement du Canada la nécessité d'inclure les infrastructures sportives, culturelles et de loisir dans les projets admissibles au Fonds Chantiers Canada;
- demander au gouvernement du Québec de rendre admissibles les infrastructures sportives, culturelles et de loisir au programme de la Taxe sur l'essence;
- réclamer la signature d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada dans les plus brefs délais afin de permettre aux municipalités de planifier dès maintenant leur programmation de travaux en vue de la prochaine saison de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15) Période de questions**

La parole est accordée au public pour la période de questions.

Le Maire suppléant, Claude Lacroix, informe les citoyens qu'à partir de la prochaine semaine, les réunions se tiendront dans la grande salle du Centre Communautaire, incluant les séances publiques.

DÉPÔT

Monsieur Sylvain Boisvert dépose un document qui expose des éléments concernant l'opposition à l'adoption du règlement numéro 456.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Mario Lemire propose la levée de la séance régulière à 21h30.

Claude Lacroix,  
Maire suppléant

Hugo Lépine,  
Directeur général